L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE MATIN, 21 OCTOBRE.

Dépêches additionnelles de France

Londres, 16 octobre.—Une dépêche spéciale adressée au *Times* dit que le gouvernement semble décidé à employer le formidable pouvoir de l'administration pour influencer l'élection de quinze cents conseillers d'arrondissement et de conseillers généraux, le 4 novembre, trois jours avant la réunion de la Chambre. Ces élections sont importantes, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les électeurs du Sénat. Un tiers du Sénat se retire en 1878.

Paris, 17 octobre.—Un communiqué officiel contredit les rumeurs de la démission du ministère; il déclare que pour le moment au moins, les ministres doivent nécessairement continuer à remplir leurs fonctions.

Le comité de sénateurs de la gauche calculé qu'après que le second balotage aura eu lieu et que le résultat aux colonies sera connu les républicains auront trois cent trente cinq membres à la Chambre.

Il proteste contre le système des candidatures officielles.

Paris, 17 oct—Le bruit d'après lequel les ministres avaient l'intention de donner leurs démissions est de nouveau démenti. On dit qu'ils n'y ont pas songé un seul instant, qu'ils n'y ont pas plus songé que le président n'a eu l'idée de se séparer d'eux.

Londres, 18 oct—Un correspondant de Paris envoie les dépêches suivantes:

La gauche a proclamé qu'elle annulera les élections obtenues en permettant aux candidats d'afficher sur les murs des adresses imprimées sur du papier blanc qui, d'après la loi, ne peut être employé que pour des placards émanant directement du gouvernement.

Tous les candidats du gouvernement se sont servis de papier blanc pour leurs placards. La gauche veut poser un principe que ses adversaires devront respecter comme elle le fait; elle veut condamner officiellement les candidatures officielles soutenues par une coercition sans pudeur.

Elle annonce également que si un ministère qui, formé d'une majorité, elle voiera, à la première séance, un manque de confiance; qu'après avoir assuré le paiement de l'intérêt de la dette nationale, pourvu aux besoins de l'armée, des travaux publics et aux besoins purement administratifs, elle refusera tout ce qui sera nécessaire au cabinet; c'est-à-dire l'argent destiné au service secret, au salaire des fonctionnaires et bref, en un mot, tout ce qui peut obliger un cabinet agissant d'après la loi, d'abandonner la lutte.

Il est en outre question des conditions auxquelles les membres de la gauche qui pourraient être appelés consentiraient à former un cabinet, mais il est maintenant trop tard pour les discuter, car personne n'est en position de les formuler avec autorité.

Il y a évidemment des hommes qui ont un intérêt à pousser le maréchal à des résolutions extrêmes. Le correspondant croit que le maréchal est incapable de prolonger l'agitation, qui, si elle durait beaucoup, serait fatale. La majorité de la nation désire un règlement basé sur une entente avec le maréchal.

Achetez-vous une paire de gants de peau, à 50 cts., chez Danziger.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé*:

La température ne s'est pas comportée cette semaine au gré des planteurs, et nous avons eu des torrents de pluie, au moment où il faudrait le froid et le sec pour achever de mûrir la récolte, qui se contracte reverdit par l'humidité. Les débuts de roulaison chez MM. Cambon et Mutterberger, à St. Jean Baptiste, et ailleurs dans les paroisses voisines, sont peu satisfaisants, et donnent plus de sirop que de sucre.

Nous glanons ce qui suit dans le *Louisiadis*:

—La pluie qui vient de tomber mal à propos, la douceur de la température et la végétation de la canne ne hâtent guère l'heure de la roulaison.

Les quelque arpents de canne roulés çà et là, devoure sirop ou sucre, permettent tout au plus de dire que la canne n'est pas mûre, et ne donnent en aucune façon une idée exacte de ce qui sera, comme quantité et qualité, le rendument de demain.

Ce qui est à redouter, c'est la gelée.

—Un pays et singulière température!

Les moqueurs, protégés par la loi, sont plus nombreux que jamais et chantent plus diaboliquement qu'au printemps même.

Nous avons des pêchers en fleurs et vers de feuilles nouvelles.

Les figuiers eux mêmes se sont couverts d'un nouveau feuillage, comme aussi la vigne.

Et demain, sans autre transition qu'un coup de tonnerre, de la pluie et une sante de vent, nous serons de la glace.

—L'un des ouvriers de M. Grandeury, le briquetier du voisinage, a pris l'autre jour dans le fleuve une tortue monstrueuse et sur le dos de laquelle, selon la légende indienne, on pourrait appuyer le monde.

C'est une tortue caouane. Sa tête est énorme—Testudo Cephalo. Elle pèse certainement plus de deux cents livres.

La chair du dit de la tortue caouane:—"La caouane a l'air plus fier que les autres tortues; étant plus grande et ayant plus de force, elle est plus hardie; elle a besoin d'une nourriture plus substantielle; elle se contente moins de plantes marines; elle est même vorace; elle ose se jeter sur les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement; on assure que, pour attaquer avec avantage ces grands quadrupèdes ovipares, elle les attend dans le fond des creux, situés le long des rivages, où les crocodiles se retirent et entrent à reculons, parce que la longueur de leur corps ne leur permettrait pas de se retourner, et elle les y saisit fortement par la queue, sans avoir rien à craindre des dents.

La caouane est huileuse, rance, filamenteuse, coriace et d'un mauvais goût de marine.

Grand déballage d'étoffes à robes et de manteaux, au magasin de MM. A. Shwartz et fils.

Vente spéciale de marchandises sèches, cette semaine, chez Pepin & Broussard.

Nouveaux châles, nouvelles couvertures; nouveautés pour robes; nouveaux corsets et nouvelles marchandises généralement à des prix populaires chez M. L. Byrne & Co.

LES INTENTIONS DU MARÉCHAL MAC MAHON.

Nous lisons dans le *Figaro* du 5 octobre:

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs quelques renseignements que nous tenons de source certaine, et qui doivent singulièrement rassurer le parti de l'ordre.

En face des provocations des radicaux, le Maréchal aurait formellement déclaré que de telles menaces ne pouvaient que le confirmer dans une résolution désormais inébranlable, et que dans aucune circonstance et sous aucun prétexte il ne quitterait le pouvoir avant trois ans.

"Ce n'est pas moi qui ai demandé ce pouvoir, a dit simplement le Maréchal. On est venu me chercher dans mon commandement, et on m'a supplié de me mettre à la tête de l'État pour défendre l'ordre menacé.

"Aujourd'hui, on affecte beaucoup de parler de la volonté du pays, on oublie que c'est précisément par la volonté du pays que je suis chef du Gouvernement, que c'est le pays qui, par ses mandataires, m'a demandé de lui assurer sept années de paix.

"On affecte aussi de dire que la République est menacée. On oublie que j'ai donné ma parole d'honneur de défendre la République et la Constitution.

"Je tiendrai cette parole.....

"Mais ce n'est pas le seul engagement que j'aie pris; je me suis engagé aussi à ne pas laisser attaquer la société et à défendre mes pouvoirs. Et cela, je le tiendrai également. Rien ne me fera céder devant les menées du radicalisme.

"Les candidats que je recommande au pays ont été choisis, non point à cause de leurs opinions personnelles, *mais à cause de leur situation dans le département*. Ce sont des industriels, des grands propriétaires, des hommes d'ordre qui m'apportent leur concours pour lutter contre la démagogie.

"....J'aurais voulu éviter la crise actuelle; j'ai même tout fait pour l'éviter. Vis-à-vis d'une Chambre qui ne cessait de soulever des conflits, j'ai été jusqu'à l'extrême limite des concessions. Enfin, le jour est venu où j'ai dû me souvenir du mandat qui m'avait été donné; car si la dernière Assemblée m'a remis entre les mains le droit de dissolution, c'était précisément parce qu'elle avait trop bien prévu ce qui se passe.

"Maintenant c'est irrévocable: appuyé sur un sénat conservateur, soutenu par tous les honnêtes gens, je ne remettrai jamais le pays aux mains du radicalisme.

"On sait que toute ma vie j'ai été pour la légalité, personne ne pourra donc me reprocher d'employer la force contre le droit. Mais ce droit je saurai le faire respecter *par tous les moyens*, je saurai faire respecter et le droit du Sénat et le mien.

"Dans aucun cas je ne me dessaisirai des pouvoirs qui m'ont été confiés."

L'étranger qui a rapporté ces paroles au *Figaro* a ajouté:

"Si je m'en rapporte à certaines révélations, le maréchal se montrera aussi conciliant vis-à-vis de toute offre d'entente qu'il sera indomptable vis à vis d'une attaque directe."

Nouveaux rubans satin et gros grain réversible chez Danziger, demain.

Voir plus loin l'annonce de Fellman Bros.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Partis hier soir par le chemin de fer de Mobile:

J. S. Westerberry, Savannah; J. F. Oliver, Greenville S. C.; P. B. S. Pinchback, Washington City; C. H. Matthews, Louisville; C. A. Murray, Montgomery; George E Brewster, Cincinnati; Mme J. P. Stewart et sa fille, St. Louis; George Jones, New York; Wm. Davis, Memphis; Isaich Thompson, Detroit; Wm. Alexander, Chicago; Chas. Meade, Chillicothe, Ohio.

Mandamus refusé.

La compagnie des chemins de fer de ville avait demandé à la Cinquième Cour de District un mandamus pour forcer le Bureau des Assesseurs à accepter une réduction à $457,152 sur le chiffre de $875,000 assessé par le Bureau. Les experts ont expliqué à la Cour que la compagnie n'avait pas à payer de taxe pour le droit de passage qui avait été concédé pour toute la durée du privilége et que son seul capital assessable consistait en frais de construction et en quelques bons et actions du capital social pris par la compagnie.

Le bureau des asseseurs ayant refusé d'opérer la réduction, le juge Rogers a dû se prononcer sur cette question. Il a décidé que le législateur n'avait pas en l'intention de mettre sous le contrôle des experts des questions d'exemption de taxe, la justice seule ayant le pouvoir de régler de pareilles difficultés. Il fait donc intérdire une nouvelle action pour que la décision puisse être rendue, et en attendant il se croit obligé de refuser le mandamus. La compagnie, en outre, a été condamnée aux dépens.

Retour du commerce à la Nlle. Orléans.

Un de nos confrères rapporte que le maire a reçu la nouvelle encourageante d'un envoi de 1,500 balles de coton de St-Louis, de 2,500 balles de Memphis et de 1,500 d'Atlanta, transportées à l'élévator par le chemin de ceinture de la rue Louisiana. Cet envoi en promet beaucoup d'autres.

La cellule hantée.

Vendredi soir, vers les onze heures, le guichetier Pardon en passant devant les cellules de la vieille station Trémé, découvrit un morceau de ficelle suspendu dans l'intérieur de la cellule No 16, appelée par la police de ce precinct, la cellule aux revenants. Il ouvrit immédiatement la porte et trouva un jeune Italien, nommé Armand Orso, incarcéré parce qu'il avait été surpris dans des circonstances suspectes au coin des rues Dumaine et Kemparts, occupé à passer la corde autour de son cou. Le guichetier lui demanda ce qu'il voulait faire et il répondit qu'il voulait se pendre. Il ajouta que depuis le moment où il était entré dans la cellule, il avait senti que d'étranges choses se passaient autour de lui et que quelqu'un l'avait appelé et l'appelait sans cesse.

Le guichetier, homme de pratique et très peu d'imagination, lui mit les menottes et le fit descendre au rez-de-chaussée pour qu'il y fut en sureté et sous bonne garde. On dit que depuis trois ou quatre ans 18 à 20 personnes ont essayé de se pendre dans cette cellule. Du reste, cela s'est vu plus ou moins dans toutes les prisons du monde, ce qui prouve que "l'isolement forcé pousse aux idées sinistres.

Salle de Billard de l'Hôtel St-Charles.

M. C. Lacoume, l'entreprenant propriétaire de la salle de Billard de l'Hôtel St-Charles, vient d'engager M. Yank Adams, qui s'est fait aux États-Unis et à l'étranger une grande renommée comme joueur de billard à la main. M. Adams ne se sert pas de queue; il saisit les billes entre le pouce, le médium et l'index et exécute ainsi les coups les plus surprenants. Il a eu un succès fou à St-Louis où il vient de jouer une série de parties devant un public chaque jour plus nombreux. L'artiste—car M. Adams est un véritable artiste—jouera tous les soir cette semaine à la Rotonde St-Charles, à partir de demain, lundi. Il commencera à huit heures précises. M. Lacoume, dont on connaît la libéralité, donne cette matinée le public gratuitement dans la salle. Tout le monde pourra donc admirer la dextérité de M. Adams.

Ecoles Publiques.

Toutes les écoles publiques de la ville, à l'exception de l'école Madison et de l'école Webster, seront ouvertes demain, lundi, à 9 heures du matin. On croit qu'il s'y présentera un nombre très considérable d'élèves. Le personnel enseignant est au complet, et la division par classes s'opère rapidement, grâce aux mesures prises par le surintendant.

Pratiques financières.

Le conseil exécutif central des propriétaires et des contribuables a entendu dans sa dernière réunion un long discours de son président, le Dr Tebault, sur les pratiques financières du Conseil de ville. Ce discours est une charge à fond contre les bons à prime qui absorbent, a dit le docteur, la plus claire et la plus solide partie du budget des recettes, bien que ces bons soient illégaux et bien que quatre millions représentés par d'anciens bons, les bons de chemins de fer, qui ont été convertis en bons de loterie, aient été déclarés illégaux par une Cour des E. U.

Il faudrait au moins, a-t-il ajouté, qu'on ne prit pas pour racheter des bons une partie des recettes qui appartiennent à tous les créanciers et qu'on fît supporter aux bons à prime les pertes résultant de l'insuffisance des recouvrements de taxes. Ainsi on paye la loterie et on rachète des bons avec des fonds dûs aux employés de la municipalité, qui se trouvent obligés de faire escompter leurs certificats et de subir des pertes énormes, quand les porteurs de bons n'en subissent aucune et sont toujours payés à jour fixe si le sort les favorise.

Le Conseil s'est occupé pendant le reste de la séance du Canal de Bastaria. A ce sujet Mr Collins a rapporté que le capitaine Cowdon était allé à Memphis pour s'entendre avec les comités de cette ville, de Cincinnati, de St-Louis et d'autres points, sur le jour où ils seraient disposés à faire la tournée d'inspection et qu'alors il prendrait des arrangements pour les conduire jusqu'aux eaux profondes du golfe.

Sur motion de Mr Fallon, le président a été chargé de nommer un comité qui devra s'occuper de la nouvelle charte de ville. Ce comité sera composé de cinq membres de l'Union.

Adjudication des contrats pour la construction des Levées.

Les soumissions pour la construction des levées ont été décachetées hier à midi, au bureau du gouvernant, et les contrats ont été adjugés aux plus bas soumissionaires comme suit:

Levées Carroll et Mallstore, paroisse St-Jean-Baptiste, Pierre Kelly & Cie, 18¾ c. la yarde cube.

Levée Sport, paroisse St Jacques, M. D. Duke & Cie, 21 c.

Levee Mc Hatton, paroisse Est-Baton-Rouge, J. Hess & Cie 18 3/4.

Les contracteurs ont jusqu'à demain pour fournir leurs cautions qui devront représenter, en propriétés dans la paroisse d'Orléans, au tiers du montant du travail.

Deuxième Cour Municipale.

Scott Johnson, couleur, traduit devant ce tribunal de première instance sous prévention de vol et batterie sur la personne d'un nommé Nicholas, couleur aussi, a été envoyé devant la Première Cour de District.

Angustin Randall, accusé de complicité avant et après le meurtre de Scaudon, comparaîtra mercredi, 24 du mois courant, à six heures du soir.

Académie de Musique.

Enfin, nous voici à la représentation de "OUR BOARDING HOUSE," pièce depuis si longtemps annoncée. C'est ce soir qu'on la donne pour la première fois à l'Académie de Musique, et la troupe est celle qui a été choisie par l'auteur lui-même, et elle est regardée comme la première troupe comique d'Amérique. La mise en scène sera superbe, et les accessoires en seront fort remarquables.

Nous avons déjà parlé hier de cette fameuse comédie qui a quatre actes et où figurent nombre d'acteurs et d'actrices, sans qu'il y ait jamais la moindre confusion dans la succession des scènes ou dans l'exécution.

Pendant la soirée, l'orchestre, dirigé par le prof. J. B. Vogle, jouera l'ouverture de Guillaume Tell, un pot pourri, les airs de Mme Angot, des quadrilles, des valses, etc.....

Théâtre Saint-Charles.

A ce soir, les ménestrels du Théâtre St-Charles, les fameux Ministrels de Georgie, les vrais ministrels noirs qui l'emportent de beaucoup sur leurs imitateurs blancs, dit le New York *Herald*, et qui ont fait courir 40,000 personnes au théâtre de Boston en quatre semaines, dit le Boston *Herald*. Ces ministrels sont dans cette dernière année d'exercice; par conséquent ils doivent être fort habitués à se mouvoir sur les planches et le spectateur n'a pas à s'effrayer pour eux.

Ils ne sont ni embarrassés ni timides et comme tous les noirs du monde ils ne doutent de rien. Ces ministrels sont aussi de bons musiciens et d'excellents chanteurs. Il ne manquera donc rien à cette représentation pour la rendre attrayante.

La saison dramatique commencera au théâtre St. Charles, dimanche, 28 octobre, avec le drame catholique de *Ste. Geneviève*, la fameuse artiste Mme Methus Scheller, avec une troupe anglaise, prêtera un charme puissant à cette représentation.

Le directeur, le colonel Robt. Strong, s'est assuré les services de M. Gus. Manberret comme contrôleur. M. Manberrat a été pendant plusieurs années employé à l'Académie de Musique, et nous ne doutons pas que son urbanité lui vaille au "Vieux Drury," comme à l'Académie, de nombreux amis.

Vol.

Vendredi soir, la résidence de Mr Newman, rue Prytanée No 48, a été visitée par un voleur qui a emporté quantité de bijoux et d'effets. Parmi les articles saisis à reconnaître est un bouton de chemise avec l'initiale "L." et un autre avec la lettre "H." Le coquin est parti avec son butin, en laissant dans la maison un chapeau mou noir et une canne à pommeau d'or portant l'inscription suivante: "Dr J. L. C." et "J. G.", comme une marque de sa visite. Il avait effectué son entrée en grimpant par une clôture de derrière et en brisant un carreau de vitre, ce qui lui a permis de passer le bras et de tirer le verrou.

Meeting pour l'immigration.

Une réunion des personnes favorables à la cause de l'immigration doit avoir lieu mercredi prochain à 7 heures du soir à la salle Vaudry, 106 rue du Camp.

Chevaliers du Rossignol.

Quatre industriels Chs. C. Philips, James Burke, Wm. Perry et Joseph Anderson, ayant choisi la Nouvelle-Orléans comme théâtre de leurs exploits, sont arrivés hier de l'Ouest, mais ils n'ont pas joui bien longtemps de leur liberté, car l'agent spécial des banques, Mr W. J. Farrell, les a fait arrêter.

Le chef de police, M. Boylan, ne pouvant pas les détenir en prison, au temps illimité, leur a ordonné de quitter la ville aujourd'hui, et les fera surveiller jusqu'au moment de leur départ.

Immédiatement après avoir été mis en état d'arrestation, les quatre chevaliers du rossignol ont été conduits chez un photographe et y ont laissé leurs portraits.

Changement de Juridiction.

L'affaire de Dave Young, accusé d'avoir détourné $23,000 du fonds des Écoles, a été transférée de la Cour de la paroisse Concordia à celle de la paroisse Tensas, et a été fixée pour instruction, à un jour de la semaine prochaine. Le lieut-gouverneur Wiltz, agissant en l'absence du gouverneur, a prié l'avocat-général de diriger lui-même les poursuites dans cette affaire. L'avocat-général s'est rendu à la prière du lieut-gouverneur, et est parti hier soir.

TEMPÉRATURE—20 oct. 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin....	63	17
Midi.....	75	24
3 P. M.....	77	25
6 P. M.....	73	23

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—L'élégant et nouveau magasin de musique et pianos de M. P. Werlein, au No 135 rue du Canal, continue à être le rendez-vous du monde musical. Cet établissement est foulé du matin jusqu'au soir de visiteurs et d'acheteurs, ce qui prouve la grande popularité de cette maison qui n'est toujours distinguée par la modération de ses prix et les conditions favorables qu'elle fait aux acheteurs. M. Werlein est seul à vendre ici ces fameux pianos de Chickering qui par leur sonorité, leur force, l'élastiqité de leurs touches et leur durabilité extraordinaire n'ont pas de supérieurs. On trouve aussi dans son vaste magasin les pianos élégants de Hardman, qui ont toutes les qualités des pianos de première classe et se vendent à un prix très modique. M. Werlein, qui a un assortiment vaste et complet d'instruments de musique, sera toujours charmé de recevoir la visite de nos citoyens quand même ils n'achèteraient pas.

Pour des couvertures, allez chez Danziger, demain.

PIANOS DE PLEYEL.—Nous publions plus loin une annonce de MM. Pleyel, Wolff & Co. qui déclarent que M. Louis Grunewald, de la Salle Grunewald, est le seul agent autorisé par eux pour la vente de leurs pianos dans les Etats du Sud et le seul qui reçoit les pianos directement de la grande fabrique. MM. Pleyel, Wolff & Co. déclarent en conséquence qu'ils ne seront pas responsables de la qualité d'aucun piano, dit piano Pleyel, vendu par un autre établissement.

M. Louis Grunewald annonce de son côté qu'il a reçu par le steamer Oberon et le navire Louisiane 24 pianos de Pleyel, droits, grands pianos de salon et grands pianos de concert, un des plus beaux assortiments qu'on ait jamais vus, et qui sont offerts aux plus bas prix et aux conditions les plus favorables pour le paiement. M. Grunewald invite les acheteurs à se méfier de ces marchands de contrebande qui offrent des pianos dits Pleyel et qui n'en sont que l'imitation. Voyez ces deux annonces.

Nouveaux châles, nouvelles couvertures; nouveautés pour robes; nouveaux corsets et nouvelles marchandises généralement à des prix populaires chez M. L. Byrne & Co.

Vente spéciale de marchandises sèches, cette semaine, chez Pepin & Broussard.

ARTICLES POUR LA TOUSSAINT.—M. J. Schweitzer, rue Royale, 166, annonce qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un grand assortiment d'objets pour tombes. Quelques-uns de ces articles sont mentionnés dans une annonce insérée plus loin. Il se sont remarquables de bon goût, de fraîcheur et d'élégance, et le prix en est excessivement modéré.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Joe B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Grand déballage d'étoffes à robes et de manteaux, au magasin de MM. A. Shwartz et fils.

BONNES GLACES A BON MARCHÉ.—Tout le monde sanra gré à M. D. Lopez, dont l'établissement est définitivement fixé rue du Canal, d'avoir inauguré une réforme désirée depuis longtemps par tout le monde. Peu de gens pouvaient se donner le plaisir de prendre une glace à la crème ou un sorbet du prix de 25 cents. Une baisse était nécessaire et M. Lopez a eu le mérite de l'avoir compris le premier et de s'y soumettre. Ajoutons que le mérite est d'autant plus grand que les glaces à la crème, les sorbets et tous autres rafraîchissements de ce genre et accessoires sont toujours exquis et de la plus fine qualité chez M. Lopez. Aussi croyons-nous que cette réduction de prix aura un résultat heureux pour lui et que le succès couronnera les efforts qu'il fait pour assurer à son établissement toute la popularité possible.

CHARBON.—Mr Edgard Bouligny annonce qu'il a à vendre une grande quantité de charbon de Pittsburg de première qualité et qu'il en disposera à des prix qui ne seront pas nécessairement réglés sur les combinaisons des vendeurs réguliers. Voilà une ouverture encourageante et sur laquelle nous appelons l'attention des soiteurs, et comme le caractère de Mr Bouligny est connu pour être loyal jusqu'au scrupule, on peut avoir foi dans sa déclaration.

Mr Bouligny recevra des ordres au bureau du *Démocrat* rue Gravier, No. 109 et répondra immédiatement aux communications qui lui seront adressées. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce.

Grande vente de flanelles chez Danziger, demain.

Vente spéciale de marchandises sèches, cette semaine, chez Pepin & Broussard.

—On lit dans l'Allgemeine Zeitung:

"L'attaché militaire d'Italie en Autriche, atteint d'une indisposition subite, va quitter Vienne pour prendre congé.

"L'attaché militaire d'Allemagne doit également, s'il faut en croire un journal viennois, quitter Vienne et prendre un congé assez long à cause d'un deuil de famille.

"Les congés accordés ou donnés à ces Messieurs, ne peuvent que se rattacher à l'affaire du canon Ichatius, dont on a vu récemment les prodiges de fabrication, en soudoyant quelques officiers et ouvriers de l'arsenal.

—Les journaux de Bruxelles annoncent la mort du prince Pierre d'Arenberg, ancien aide de camp de Napoléon, ancien pair de France sous la Restauration. Le prince d'Arenberg, de son mariage avec la fille du duc de Périgord, avait en trois fils.

—On lit dans *la Jeune République de Marseille*:

"Il s'est passé il y a quelques jours, sur la jetée, un fait curieux et heureusement rare. Le nommé R. A. se livrait au paisible exercice de la pêche à la ligne, assis sur les blocs de la jetée, au-dessous de la batterie qui fait face à la place d'Afrique. La dorade ne mordait guère et le mercan faisait fi de l'appât. Il est utile de dire que M. R. A. se servait de la ligne à moulinet, à fil de cuivre.

"On sait comment est construit cet instrument de pêche très commun dans le Nord, mais qu'on n'est pas parvenu à faire entièrement accepter par nos pêcheurs provençaux. Le fil de la ligne suit le long de la canne et s'enroule dans un cornet métallique qui se trouve sous la main du pêcheur. De sorte que, le poisson ayant mordu, point n'est besoin de tirer la ligne violemment en l'air. On tourne prestement le moulinet, et le poisson monte vite sur l'eau, sans ces brusques mouvements qui font quelquefois détacher le poisson de l'hameçon. M. R. A. se servait d'un de ces instruments.

"Tout à coup, les pêcheurs qui se trouvaient à côté de lui le virent chanceler et tomber évanoui. On accourut. A peine put-il articuler quelques paroles, tellement sa frayeur avait été grande. Voici ce qui s'était passé: une gymnote, poisson assez rare dans nos eaux, avait mordu à l'appât et avait lâché un jet-courant électrique qui, conduit par la ligne métallique dans les mains du pêcheur, lui avait occasionné cette commotion qui l'avait fait s'évanouir. Quant à la ligne, elle avait disparu dans la mer, entraînée par la gymnote."

SOUVENIRS ET RÉMINISCENCES SUR M. THIERS—En novembre 1848, un Marseillais désirant savoir pour qui il fallait voter, lorsque le président de la République écrivit à M. Thiers, qui répondit la curieuse lettre qu'on va lire:

Paris, 24 novembre 1848.

Monsieur,

Je suis fort sensible à la confiance que vous me témoignez, et j'y réponds en vous donnant formellement mon avis.

Le général Cavaignac appartient à la minorité qui a envahi la France au 24 février. Il en a tous les préjugés et toutes les faiblesses. On ne peut obtenir de lui ni la clôture des clubs, ni la réforme d'un administratif composé tout entier par M. Ledru-Rollin. On ne peut donc lui confier la France pendant quatre années. Louis Bonaparte est honnête (du moins, il paraît tel), médiocre, fort nouveau aux affaires; mais combattu par toutes les républiques médiocres, mauvaises et atroces, il est forcément conduit à se jeter dans les bras modérés. Il y a donc quelque chose à espérer de lui. C'est pour ce motif que nous avons tous opiné en sa faveur dans la réunion des chefs du parti modéré. Nous l'adoptons non comme un bien mais comme un moindre mal. Je vous engage à en faire autant.

Agréez, monsieur, mes compliments empressés.

A. THIERS,
Représentant du peuple.

On voit par le ton de cette lettre, qu'il n'était pas encore question de la "République conservatrice", que M. Thiers inventa, vingt ans après tard, pour son usage personnel.

Ne serait-ce faire un crime au grand politique de n'en avoir pas parlé; des gens plus compétents que moi disent qu'en politique il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas, et M. Thiers n'était pas un imbécile. Mais il peut paraître étonnant qu'un homme d'État de la force de notre ancien président de la République ait pu se tromper à ce point, et le doigt dans l'œil au sujet de Napoléon III.

Le *Journal de Genève* publie deux lettres curieuses de M. Barthélemy Saint-Hilaire à propos de M. Thiers et de l'ouvrage philosophique qu'il laisse inachevé. L'ex-père Hyacinthe ayant prononcé quelques paroles de regret sur la mort de M. Thiers (a fait sans doute savoir aux amis de l'illustre défunt, et voici ce que lui a répondu M. Barthélemy Saint-Hilaire:

Paris, 20 septembre 1877.

Cher Monsieur,

Je vous remercie des paroles que vous avez bien voulu prononcer sur la mort si cruelle pour nous tous de M. Thiers. C'est une perte irréparable pour notre pays et vous avez bien raison d'ajouter pour l'Europe. Ce que vous avez dit de son ouvrage philosophique est également très exact; il concluait à la Providence et au plus ferme spiritualisme. Malheureusement, cet ouvrage n'est pas achevé, et nous ne savons pas encore ce qu'il sera possible d'en oublier. Si M. Thiers avait eu le temps de le relire, de le regraver et de le mettre au service rendu à l'esprit humain, toujours sollicité par ces hautes questions. La puissance de l'intelligence aussi étendue que sensée, la clarté, l'ordre, le goût, le service pratique des hommes et des choses avaient préparé M. Thiers à dire avec plus d'autorité que personne ce qu'il pensait de l'homme, du monde et de Dieu. Son témoignage, s'il lui avait été donné de le compléter, était un des plus précieux que la philosophie et l'humanité puissent recueillir.

M. Leyson, ayant demandé l'autorisation de publier cette lettre, l'a reçue en même temps qu'une nouvelle lettre:

Paris, 23 septembre 1877,

Cher Monsieur,

Je ne vois aucun inconvénient à ce que ma lettre soit publiée, si vous croyez qu'elle puisse servir la cause du spiritualisme comme l'entendait M. Thiers et comme la philosophie l'entend. Pendant les longues années où je l'ai connu, je l'ai cette noble croyance s'accroître de jour en jour dans cet admirable esprit. Voilà plus de trente ans que, devant moi et devant plusieurs amis, il a dit ce mot profond et charmant: "Moi, je suis le ministériel de la Providence." C'était la formule de son optimisme, et certainement Leibnitz n'en aurait pas trouvé une meilleure.

Je crois comprendre M. Thiers qu'il s'agit dans une lettre adressée à l'*Univers*, et que nous reproduisons avec les réserves d'usage:

M. Thiers revenait de son fameux voyage diplomatique. Il avait hâte d'en signifier les résultats glorieux à la glorieuse délégation gouvernementale siégeant à Tours.

Le voilà en présence de M. Gambetta et consorts, qui le reçoivent la pipe à la bouche et le pied sur le manteau de la cheminée.... Ce qui fut dit là demeurera peut-être le secret des dieux de la démagogie; mais le jugement du petit bourgeois sur son compatriote du lendemain et d'outre-tombe est venu jusqu'à moi.

M. Thiers sortait de chez M. Gambetta. M. de L...., qui devait faire partie de son cortège, sortait de Bordeaux, le rencontre dans la rue. "—Mon ami, lui dit textuellement M. Thiers en lui serrant la main, nous commes entre les mains des brigands."

Voilà les hommes, auxquels M. Thiers laisse sa succession politique.

UN DE VOS ABONNÉS.

VINS, CONSERVES, &c.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce que publient aujourd'hui MM. Bercier et De Smet, rue Decatur 43. Ces messieurs ont à vendre un vaste assortiment de vins, de conserves et d'articles alimentaires. La liste des vins comprend du champagne Roederer, le fameux Dry Dizy, plusieurs marques de Bordeaux et des meilleures; la liste des articles alimentaires et des conserves comprend des pruneaux français, des sardines, petits pois, olives, champignons, pâtés, thon à l'huile, asperges, cornichons, etc., etc.

Voir plus loin l'annonce de Fellman Bros.

UNE CROIX D'HONNEUR.—Le président de la République française,

Prenant en considération la demande présentée au nom de la ville de Châteaudun (Eure-et-Loir), en vue d'obtenir l'autorisation de faire figurer dans ses armoiries une croix de la Légion d'honneur,

Voulant perpétuer le souvenir de la résistance héroïque opposée, en 1870, par cette ville à l'invasion de l'armée allemande;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er.—La ville de Châteaudun est autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur, qui sera posée en chef de l'écu.

Art. 2.—Remise est faite à la ville de Châteaudun des droits attachés à la modification des armoiries.

Art. 3.—Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 3 octobre 1877.

Maréchal DE MAC-MAHON,
Duc de Magenta.

Par le président de la République:
Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,
BROGLIE.

—Le *Petit Parisien* affirme que "le prince impérial était, hier soir, jeudi, à Paris, dans une maison appartenant à ce même duc de Fernan-Nuñez qui, déjà, lui avait donné l'hospitalité à Dave, dans une maison proche d'un hôtel où son père était descendu jadis."

D'autre part, le *Morning Post*, à la date du 3 octobre, disait:

"Le prince impérial est allé, samedi, de Dave à Erquelines; il est revenu le soir. Il est ensuite reparti pour l'Angleterre."

LA LÉGENDE DU PONT AUX ANES DÉTRUITE.—M. Ed. Ducarme, ancien maître des démolitions des bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu de Paris qui sont en cours d'exécution rapide, il sera procédé à des travaux d'utilité publique qui, en outre, d'être signalée: la suppression du Pont-au-Double et la construction d'un autre pont à quelques mètres en aval du pont actuel.

Le pont-projet vient d'être l'objet d'une double enquête ouverte aux mairies des quatrième et cinquième arrondissemens.

Le Pont-au-Double, jeté sur le petit bras de la Seine, mit le quai de Montebello au quai qui, après la démolition de l'Hôtel-Dieu, deviendra quai du Marché-Neuf ou quai de l'Archevêché.

Avant de nous couper de la question technique, disons un mot de l'origine et de la légende curieuse de ce pont.

Il a été édifié en 1634, démoli en 1847 et reconstruit tel qu'il existe. Des lettres patentes de Louis XIII, datées de Fontainebleau, ordonnent que les gens de pied qui traverseront ce pont devront payer un double tournois. De là vient le nom de Pont-Double. Les deniers double sou tournois représentait 24 deniers.

Ce pont portait aussi la dénomination populaire et grotesque de Pont-aux-Anes. Il servait de passage aux bestiaux qui allaient pâturer sur les coteaux de Sainte-Geneviève. Or voici la légende qui justifiait cette dénomination:

Un meunier du faubourg Saint-Marceau, fort mécontent de sa femme, alla consulter un nécromancien, dans le but d'obtenir quelque remède contre l'humeur acariâtre de sa Beauceronne.

"Connaissez vous le Pont-aux-Anes? dit le magicien.—J'y passe tous les jours, dit le meunier, en allant au marché à la farine!—Eh bien! faites comme on fait sur le Pont-aux-Anes", ajouta le devin en congédiant le meunier.

Quel rapport peut-il donc exister entre ma femme et le Pont-aux-Anes? se dit le meunier en se dirigeant vers la Seine.

Arrivé à l'accotement du pont, vers la rive de la Tournelle, il aperçoit, sur le parapet en bois et observa attentivement, il vit les conducteurs de bourriques qui faisaient pleuvoir sur le dos des pauvres animaux de cette contrée de bâton pour les exciter à grimper l'accotement qui était escarpé.

La lumière se fit aussitôt dans l'esprit du meunier.

Il achesa un gourdin chez un marchand de bois de la place Maubert, rentra au logis, et trouva sa moitié plus mauvaise et plus forte-en-gueule que jamais. Lors, sans répliquer, notre homme fit jouer le gourdin de telle sorte, que sa moitié, ébaubie, après quelques corrections, devint docile et obéissante comme les bêtes du Pont-aux-Anes.

Les moralistes ne manqueront pas de nier par quel miracle il avait obtenu cette conversion, celui-ci répondait, en montrant le gourdin; "Rien n'est plus facile; c'est le pont aux ânes."

De là le proverbe qu'on emploie pour indiquer qu'une chose est aisée à faire: C'est le pont aux ânes.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

LA GUERRE EN ORIENT.

Le mouvement des Russes dans l'Arménie.

Londres, 20 octobre.—Le Standard a reçu la dépêche suivante de Tiflis, en date de jeudi. "Les Russes se sont avancés sur Kars hier: l'artillerie de siége est parti d'Alexandropol pour Kars, et une colonne a été envoyée au Sud pour garder la route